

FERMETURE DE LA MAIRIE CHAQUE 1^{ER} SAMEDI DU MOIS

La mairie sera fermée les samedis 4 novembre et 2 décembre pour l'année 2017.



MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du mercredi 1^{er} novembre férié, la collecte des déchets ménagers pour la semaine du 1^{er} novembre 2017 se déroulera de la manière suivante :

- collecte des ordures ménagères le vendredi 03 novembre
- collecte du tri sélectif le mardi 31 octobre.

Pensez à sortir vos bacs la veille !



INFORMATION DE LA CHASSE

La saison de chasse est ouverte du 10 septembre 2017 au 28 février 2018 au soir. Les jours de chasse autorisés sont les lundis, mardi, jeudi samedi et dimanche.



FESTIVAL "ALIMENTERRE" EN CHARTREUSE DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE

Le festival ALIMENTERRE en Chartreuse propose des documentaires sur les grands enjeux agricoles et alimentaires du globe... pour mieux comprendre et défendre l'agriculture locale !

Le Parc de Chartreuse sera cette année organisateur et coordinateur en local du festival, piloté par le Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI).

Plus d'infos sur le site chartreuse-tourisme.com



ZOOM SUR LES TRAVAUX DU CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL DE CROLLES

Pour une meilleure qualité de service et d'accueil, le Centre Nautique Intercommunal situé à Crolles a connu cet été, de juin à septembre, la première phase d'une série de travaux. La structure, âgée de 25 ans, fait l'objet d'un plan de réhabilitation sur plusieurs années de plus de 2.3 M€ HT.

Il s'agissait, en moins de 4 mois, de refaire les vestiaires et les douches, de les mettre en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et d'améliorer l'hygiène des parcours entre les vestiaires et les bassins. Des travaux pour limiter la consommation énergétique des lieux ont également été réalisés : remplacement de l'éclairage énergivore des vestiaires par un système LED et installation d'une moquette solaire de 180 m² sur la toiture du bâtiment.

À la clef : une économie de 5000 € /an. Cette moquette solaire est mise en place dans le cadre du dispositif « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Plus d'infos sur le site www.le-gresivaudan.fr